

Béthune, le 18 octobre 2016

## Le Pompier Pyromane

La FPIP apporte son soutien aux 500 collègues d'île de France qui ont mené une action hautement symbolique et exprimé leur exaspération en s'exposant à des sanctions disciplinaires.

Vous avez témoigné, à juste titre, votre indignation profonde face à une situation explosive et intolérable dans les quartiers sensibles.

Vous avez dénoncé les carences de vos hiérarchies... ..La culture du résultat et du chiffre.



### La FPIP salue votre courage

*« La liberté d'expression est (...) d'une importance capitale pour le bon gouvernement, peut-être même encore plus importante que la forme du gouvernement elle-même ».*

On ne peut pas envisager de déontologie sans liberté d'expression.

La déontologie relève clairement de la sphère de la morale et non du droit, ce que la Doctrine moderne confirme.

La FPIP dénonce les propos tenus par le Directeur Général de la Police Nationale qui au lieu d'éteindre le feu, attise les braises. Les dispositions de l'article R. 434-6 I de ce même code prévoient une obligation de santé et de sécurité du chef de service pour les agents placés sous son autorité.

Alors, très honnêtement, au lieu de vous attacher à l'identification des protagonistes... Apportez leurs ce qu'ils attendent :....Des RÉPONSES, des MOYENS (humains, matériels, financiers, législatifs...) **ET** de la CONSIDÉRATION !!!

**COURAGE... COLLÈGUES**

**La POLICE :.....Le Metier...**

**...La FPIP :LE SYNDICAT**